

*Colloque
inter-CCEE 2019
Synthèse des
échanges*

OCTOBRE 2019



Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement

C C E E
R É U N I O N

Région Réunion



Pou mazine in domin : nout kiltir, zarboutan nout péi

Cultures et développements

Pour une réflexion endogène sur le devenir de nos territoires



Du 22 au 25 octobre 2019

Au MOCA à Saint-Denis



Avertissements

L'objectif de cette synthèse consiste à présenter l'essentiel des interventions du colloque. Elle ne prétend donc pas à l'exhaustivité des échanges.

De même, il n'est pas recherché une complétude dans le traitement des thématiques ; seuls les aspects abordés pendant le colloque sont présentés.

La liberté a été prise de souligner des extraits des citations proposées.

PREAMBULE	4
NOS TERRITOIRES SONT DIVERS	7
<i>La diversité physique et environnementale</i>	<i>7</i>
<i>La diversité linguistique</i>	<i>7</i>
<i>La diversité des peuplements.....</i>	<i>7</i>
<i>Mais nos territoires ne sont pas que différences.....</i>	<i>8</i>
NOS TERRITOIRES SONT COMPLEXES.....	8
<i>La singularité.....</i>	<i>8</i>
<i>Les discontinuités territoriales</i>	<i>8</i>
<i>Les situations linguistiques</i>	<i>9</i>
NOS TERRITOIRES SONT FRAGILES ET EN SOUFFRANCE	10
<i>L'individu n'assume plus ou peu son bilinguisme.</i>	<i>10</i>
<i>Le déficit de transmission familiale accentue la souffrance de l'enfant et du jeune.....</i>	<i>11</i>
<i>La souffrance sociale et matérielle est également prégnante.....</i>	<i>11</i>
<i>Quand la diversité crée de la souffrance et va de pair avec le sentiment d'aliénation.....</i>	<i>12</i>
NOS TERRITOIRES SONT FORTEMENT COUVERTS PAR DES POLITIQUES PUBLIQUES.....	13
<i>Des politiques publiques nationalement formatées et animées par un objectif de rattrapage.....</i>	<i>13</i>
<i>Quelques lignes de progrès des politique publiques.....</i>	<i>14</i>
NOS TERRITOIRES SONT A FORT POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT HUMAIN	15
<i>Une autre philosophie du développement.....</i>	<i>16</i>
<i>Les préalables au développement endogène.....</i>	<i>17</i>
<i>Le développement endogène en mode pragmatique</i>	<i>18</i>
EN CONCLUSION, ALON ZANFANS ULTRAMARINS DE LA PATRIE ...	20



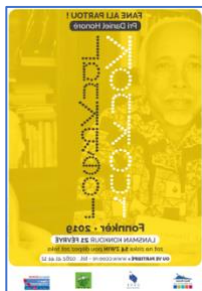
PREAMBULE

Le dernier colloque inter-CCEE ¹ s'est déroulé du 22 au 25 octobre 2019 au MOCA² à Saint-Denis et son organisation a été confiée au CCEE de La Réunion.

A cette occasion, des délégations extérieures des CCEE de Mayotte et de la Guadeloupe, du CESECE³ de la Guyane et du CESE⁴ national ont été accueillis⁵.

Le déroulement de cette rencontre a été intimement lié à deux autres :

- Le concours *LANKREOL*, *pri Daniel Honoré 2019*, une action du CCEE de La Réunion en partenariat avec l'UDIR⁶, la ligue de l'enseignement-Fédération de La Réunion et la Région Réunion visant la promotion de l'expression littéraire et poétique en langue créole réunionnais,



- *NEC+ultra pour faire ensemble la société numérique ultramarine de demain* qui s'inscrit dans la démarche de NEC ⁷ (échelle nationale), une rencontre organisée par l'association SOLIDARNUM en partenariat avec la préfecture, la Région et le CCEE de La Réunion et visant un déploiement de la médiation numérique dans les outre-mer.



Daniel Membrives, organisateur de

Le colloque a volontairement été conçu comme ouvert à toutes les personnes intéressées. Les deux cents participant.e.s de La Réunion ont ainsi pu échanger leurs visions avec celles des autres territoires ultramarins sur la thématique : *Pou mazine in domin : nout kiltir, zarboutan nout péi – Cultures et développements – Pour une réflexion endogène sur le devenir de nos territoires.*



Le président du CCEE de La Réunion entouré des autres délégations et du représentant de la Région et la salle.



¹ Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE).

² Montgaillard Culture et Arts (MOCA), site d'une grande qualité patrimoniale et paysagère mis à disposition par la Région Réunion.

³ Conseil économique, social, environnemental de la culture et de l'éducation (CESECE).

⁴ Conseil économique, social et environnemental (CESE).

⁵ Le conseil de la Martinique n'a pas pu être présent.

⁶ Union pour la défense de l'identité réunionnaise (UDIR).

⁷ Numérique en commun (NEC).

Cette semaine de mise en perspective de *nout domin* a été cadencée comme suit.

- **Les discours introductifs** des Conseils consultatifs présents et de la Région Réunion ont été l'occasion de rappeler leur cheminement respectif sur la problématique Culture/Développement.
- **Le tour des territoires** a permis à chaque délégation de valoriser et de capitaliser ses expériences montrant que la Culture voire le couple Culture / Nature est une réelle *source d'énergie* pour le développement local durable.
- Il a été suivi de **l'intervention du grand-témoin** qui a partagé ses inquiétudes et ses réflexions quant à l'avenir de La Réunion en mobilisant des personnages symboliques et/ou symptomatiques de la situation de l'île⁸.
- **Une intervention du CESE** a permis de prendre connaissance de son récent rapport ***Valorisons les langues des outre-mer pour une meilleure cohésion sociale.***
- **Une série de sept ateliers** a été organisée afin d'approfondir les réflexions à partir d'échanges d'expériences et du croisement des regards sur les problématiques préalablement identifiées telles que :
 - o Persistances culturelles, *kan la kiltir i tienbo*,
 - o Dialogue interculturel : *alon met ansamn*,
 - o Bilinguisme /multilinguisme dans nos territoires : enjeux et atouts pour le citoyen,
 - o Bilinguisme /multilinguisme et transmission culturelle,
 - o Acteurs culturels et politiques publiques,
 - o Le tourisme, révélateur de culture et source de développements,
 - o Images des insulaires dans la création audiovisuelle de nos territoires,
- **La restitution orale des travaux** des ateliers sur chaque thématique a permis aux participants de prendre connaissance d'une première synthèse et a clairement pointé des questionnements et des pistes de solutions.
- **La conclusion** a été l'occasion pour chaque délégation de faire part des enseignements voire des perspectives de travail qui se dessinent après le colloque. Le *Grand témoin* a mis la touche finale en imaginant les participant.e.s au colloque comme un personnage historique, *les marons c'est vous*.



Aline Murin-Hoarau, conseillère régionale de La Réunion



Isabelle Biaux-Altman, représentante du CESE



Le Grand Témoin, Edmond René Lauret



La présidente du CCEE de la Guadeloupe, Lucette Vairac



Le représentant du CESECE de la Guyane, Jean-Pierre Bacot



Les représentant.e.s du CCEE de Mayotte, Achiraf Bacar et Claire

⁸ « Le Dernier Kréol », Edmond René Lauret, le Grand Témoin.



Plusieurs supports audiovisuels dont un documentaire⁹ sur le *Fonnkèr*¹⁰ ont été partagés pour nourrir et agrémenter la réflexion. De même, la littérature a souvent été mobilisée pour exprimer des idées, des vécus ou des analyses. La comédie a eu aussi la part belle grâce aux talents de deux comédiens/conteurs/fonkzezer, Sully Andoche¹¹ et Daniel Léocadie¹². Ils ont permis à l'auditoire de prendre du recul sur l'ensemble des échanges à l'aide d'une intelligente mise en dérision, remplie d'humour et d'amour pour le créole et la culture réunionnaise et, cela, grâce à leur pétillante capacité d'analyse.



Les comédiens/conteurs, Daniel Léocadie et Sully Andoche

C'est aussi avec une grande émotion que l'auditoire a écouté Monique Honoré, veuve de Daniel Honoré qui lui a rendu un vibrant hommage. Une exposition, créée pour cette circonstance lui a été dédiée et est destinée à circuler dans les communes et dans les établissements scolaires.



L'ensemble a été animé de main de maître par Dominique Picardo, membre du CCEE de La Réunion.

Dominique Picardo, membre du CCEE de La Réunion



Monique Honoré



Le président du CCEE de La Réunion, Roger Ramchetty

Relater tous ces échanges en quelques pages n'est pas un exercice aisé mais c'est pourtant l'option qui a été retenue afin de rendre la restitution du colloque plus accessible et plus vivante. Un autre dossier, plus complet, portant sur ce colloque 2019 sera également consultable.

Nous vous invitons donc à la lecture de cette riche matière, puisse-t-elle, vous aider, vous accompagner, vous conforter, ... **vous donner envie de vous engager (plus encore) dans cette urgente et nécessaire mobilisation pour nos territoires, celle qui doit consister à œuvrer en faveur d'un développement endogène c'est-à-dire élaboré par le territoire pour le territoire et utilisant, en premier lieu, les ressources du territoire.**

⁹ *Dann fon mon ker* de Sophie Louys et divers extraits.

¹⁰ *Etat d'âme, cri du cœur, poésie*. Source : *Dictionnaire Kréol/Français*, Alain Armand.

¹¹ <http://www.koze-conte.com/adherent.php?id=6>.

¹² <https://www.theatre-contemporain.net/biographies/Daniel-Leocadie/>.



NOS TERRITOIRES SONT DIVERS

De la vaste Guyane située sur le continent américain aux îles et archipels des Caraïbes en passant par celles de l'océan Indien, **les outre-mer¹³ sont riches de fertiles diversités.**

A la diversité géographique, s'ajoute un panel de différenciations.

La diversité physique et environnementale

La Réunion, île volcanique accueille les plus hauts sommets ; la Guyane, les plus grands fleuves et l'Amazonie ; Mayotte, un des plus vastes et riches lagons du monde ; les Antilles, des littoraux d'exception. Chaque territoire accueille sa faune et sa flore endémiques et ses espaces naturels spécifiques (mangrove, savane, ravine, forêt, lagon, ...).

La diversité linguistique

- Les Antilles, la Guyane et La Réunion ont fait naître leur langue, chacune pratique son propre créole tandis qu'à Mayotte le shimaoré, première langue parlée, proche du swahili pratiquée en Afrique de l'Est côtoie le kibushi, importé du nord-ouest de Madagascar.
- Dans certains territoires la situation est plus proche du **bilinguisme de fait** (La Réunion, Martinique, ...) lorsque d'autres vivent des situations de **multilinguisme** notamment la Guyane.

¹³ En ne prenant en compte que les territoires ayant eu un statut de département français / dotés d'un ou de deux conseils consultatifs.

La diversité des peuplements

- Chaque population présente de multiples origines et résulte de politiques migratoires anciennement organisées sur le modèle de la colonie de peuplement. L'immigration, se poursuit massivement et de manière incontrôlée par les autorités en Guyane et à Mayotte, un peu moins aux Antilles et peu à La Réunion.
- La croissance démographique et le poids de la jeunesse dans la population varient beaucoup d'un territoire à l'autre, les Antilles avec une population en moyenne plus âgée voient leurs jeunes contraints de partir pour travailler alors qu'à Mayotte et en Guyane, la croissance démographique bat son plein. Entre les deux, La Réunion devrait prochainement achever sa transition démographique.

Il découle de tout cela une riche diversité culturelle dont la préservation est un véritable enjeu du développement durable.



Source :
Le blog du maître-
Eklabog

Mais nos territoires ne sont pas que différences.

Les processus de créolisation et/ou de métissage, la persistance de la pratique d'une ou de plusieurs langues aux côtés du français, langue officielle, l'importance des origines africaines, européennes et asiatiques dont indiennes, la singularité de l'identité, une vivacité culturelle particulière, ... de fortes inégalités et difficultés sociales, ... génèrent bien **un ciment commun qui donne tout son sens aux démarches collectives** tel ce présent colloque.

Les feuilles de route de la départementalisation puis de la décentralisation avec comme cap l'éternel chimère du rattrapage ont succédé aux démarches coloniales. Certes quelques décideurs sont devenus un peu plus locaux, ... Mais **aucun territoire ne connaît un développement satisfaisant** : trop de chômage, trop d'illettrisme, trop d'échec scolaire, trop de pauvreté, trop de dégradation environnementale, trop peu d'activités économiques créatrices d'emplois et d'autosuffisance, trop de déchets, ... et bien sûr trop de *laissés-pour-compte*.

NOS TERRITOIRES SONT COMPLEXES

La **singularité** de chacun de nos territoires avec ses spécificités notamment en comparaison avec les régions de la France continentale **crée en tant que telle une complexité** que les décideurs publics peinent à intégrer. Il en résulte une intervention publique conséquente mais ne stimulant pas assez le développement local comme l'attestent la sous-utilisation des ressources humaines et une forte dépendance à l'importation même pour des produits de base :

- par manque d'adaptation selon certains, même si des progrès sont observables sur le terrain,
- pour d'autres, par stratégie politique visant à maintenir une dépendance économique et culturelle.

Les **discontinuités territoriales** viennent renchérir la complexité générée par la singularité. Comment autant de décisions, de stratégies, d'interventions, ... peuvent-elles encore se définir à Paris, si éloignée de nos territoires ?

CODE NOIR.
OU
RECUEIL D'EDITS,
DECLARATIONS ET ARRETS
CONCERNANT
Les Esclaves Nègres de l'Amérique,
AVEC
Un Recueil de Règlements, concernant la
police des Isles Françaises de l'Amérique
et les Esclaves.
A Paris,
Chez les LIBRAIRES ASSOCIEZ

HONNEUR ANNONCER REUNION DEPARTEMENT
TEXTE DE LA LOI
Journal officiel du 19 mars 1946
19 mars 1946
Loi n°46-451 tendant au classement comme départements français de la Guadeloupe, de la Martinique, de La Réunion et de la Guyane française.
Art. 1
Les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique, de La Réunion et de la Guyane française sont érigées en départements français.

JORF n°0182 du 8 août 2015 page 13705
texte n° 1
LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (1)
NOR: RDX1412429L
ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2015/8/7/RDX1412429L/jo/texte>
Avis: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2015/8/7/2015-991/jo/texte>
L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté.
Vu la décision du Conseil constitutionnel n° 2015-717 DC du 8 août 2015.
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat *loi Defferre*.
Version consolidée au 10 mai 2020

▶ Titre Ier : Des principes fondamentaux et des modalités des transferts de compétences.



Les situations linguistiques sont au cœur de cette complexité / singularité.

Citons à ce propos un extrait de l'intervention de Jean-Philippe Watbled¹⁴.

« Les relations entre langues et locuteurs sont complexes. Comme la relation entre locuteur et langue est intime, cette relation est à la source de la fonction identitaire de la langue : on s'identifie à sa langue, et comme on sait que la relation intime que l'on entretient avec sa langue première existe aussi chez les autres membres de sa communauté linguistique, **ce sentiment identitaire est renforcé parce qu'on le sait partagé.** (...) L'intimité fait que **la langue première fait partie de la profondeur de l'être de la personne.** Cela implique que tout dénigrement, toute dévalorisation linguistique, toute stigmatisation, est vécu, consciemment ou inconsciemment, comme une atteinte à la personne, comme une blessure. Par exemple, **dénigrer le créole, c'est dénigrer la personne qui le parle.** Car ce qui est à l'œuvre ici, c'est bien la notion d'hégémonie : hégémonie des classes sociales dominantes qui imposent leur variété de langue, souvent d'ailleurs avec l'assentiment des classes défavorisées ou dominées.

C'est comme cela que **s'installe tout un système de prescriptions linguistiques, au détriment parfois de l'efficacité dans la communication.** »



JP Watbled entouré d'Y. Zoogones et de F. Lauret

Le bilinguisme ou le multilinguisme devraient être vécus comme un atout pour les peuples concernés mais, dans nos territoires, ils sont actuellement plus vécus comme **un bilinguisme/multilinguisme soustractifs.**

En effet, le CESE nous indique : « *une cinquantaine de langues sont parlées dans les outre-mer français sur les soixante-quinze «Langues de France» identifiées par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Ces langues souffrent d'un déni de réalité.* La France n'a toujours pas ratifié la charte européenne des langues régionales ou minoritaires. » Ainsi, celle-ci est aujourd'hui dépassée par les initiatives prises par les acteurs territoriaux sur le sujet.

Le jeune enfant commence son cursus scolaire en langue française comme partout en France alors qu'il ne l'a pas encore pratiquée dans la grande majorité des cas.

De plus, la complexité des situations linguistiques a aussi été abordée du point de vue de la diversité des situations :

- une complexité due à la dimension idéologique par le fait de **la hiérarchie sociale entre l'écrit et l'oral,**
- une complexité liée à la **hiérarchie/hégémonie du français, langue officielle, sur les autres langues** qui se répercute sur l'accès aux diplômes, au travail, aux administrations,
- **une hiérarchisation entre les langues locales** dans une même région comme à Mayotte,
- **une distinction entre les variétés d'une même langue** dans un même territoire à l'image de La Réunion.

*De moune lé pa an ker ek zot kréol. Lé pa vré parske bonpe bann paran kestiyané lé dakor pou lansyèman kréol léko!*¹⁵

Seulement douze étudiants en licence de créole à La Réunion

¹⁴ Intervenant des ateliers portant sur le bilinguisme, directeur du LCF, EA 4549, université de La Réunion.

¹⁵ L'affirmation selon laquelle la population a une mauvaise représentation de sa langue est fautive. Des parents interrogés à La Réunion dans le cadre d'une

enquête sont majoritairement favorable à son enseignement.

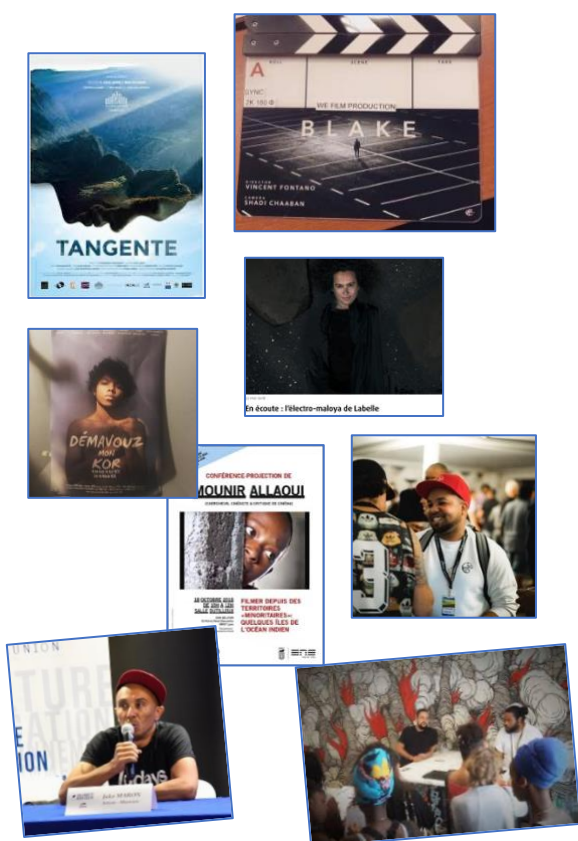


NOS TERRITOIRES SONT FRAGILES ET EN SOUFFRANCE

Les territoires ultra-marins sont en souffrance du point de vue environnemental comme humain. La biodiversité et les écosystèmes sont toujours plus menacés, les espaces naturels se réduisent, les déchets continuent de s'entasser mais pour autant le sujet n'est pas pris à bras le corps par les décideurs locaux et les populations locales. Les laissés-pour-compte du modèle économique actuel, n'accédant pas à l'emploi, constituent l'essentiel de la population de chaque territoire.

Le *déni de soi* se développe et les décideurs locaux s'intègrent généralement au canevas tissé depuis l'Hexagone. Ils ne militent pas ou plus ou pas suffisamment en faveur du développement endogène.

La réflexion endogène n'est donc pas toujours au rendez-vous : elle peut être trop éclatée, trop ignorée ou encore considérée seulement comme une source de tension et non de construction par les diverses strates du pouvoir.



L'individu n'assume plus ou peu son bilinguisme.

L'*amnésie* de ceux qui ont réussi les amène consciemment ou inconsciemment à mettre de côté les éléments constitutifs de nos identités, au premier rang, la langue comme vu précédemment.

Même les décideurs réunionnais qui ont réussi n'ont pas la volonté de déployer le créole dans le système éducatif.

Faut de l'argent ok. Faut la loi y oblige ok. Mais akoz do moun y batay pa pou son lang ke lé ali ?

Il y a un lien entre la non maîtrise de la langue officielle et la dévalorisation de l'image de soi.

Les familles elles-mêmes ont des représentations dévalorisées du créole.

L'ultra-marin.e est présent.e dans le cinéma français sur des rôles très limitatifs à une image du Noir subalterne.

Mais **une nouvelle génération ouvre les perspectives** comme le symbolisent des jeunes artistes réunionnais qui sortent du carcan de leurs aînés et vivent un bilinguisme plus qu'assumé, un **bilinguisme additif et, pourrait-on dire, offensif**. Une nouvelle génération de musiciens électro-maloya pose l'ancrage culturel comme une évidence : l'appui et les références au maloya, dans sa dimension historique et non folklorique, favorisent une musique libre et sans complexe permettant d'inscrire de nouvelles pratiques musicales tournées vers un horizon tant régional que national et international. La même tendance s'observe parmi les acteurs de l'audiovisuel réunionnais.

Ces artistes, généralement de moins de quarante ans, introduisent un univers musical ou audiovisuel réunionnais (séga, maloya, fonnkèr) dans de nouveaux processus de création comme des aboutissements de réflexions personnelles construites au fil de leurs expériences, succès comme insuccès.

Le déficit de transmission familiale accentue la souffrance de l'enfant et du jeune.

La souffrance de l'enfant trop étranger dans sa propre école doit aussi être évoquée. C'est l'enfant qui se sent rejeté par les codes en vigueur dans sa classe. C'est l'adolescent qui réalise que l'école ne tiendra pas son lot de promesses (républicaines) d'instruction, d'avenir, d'inclusion sociale, ... Ce problème bien qu'essentiel est encore trop timidement traité par l'Éducation nationale. Des classes bilingues existent en Guadeloupe, en Guyane et un peu moins à La Réunion, il reste encore beaucoup à faire sur le sujet.

Le CESE considère que la dévalorisation de la langue maternelle génère un conflit de loyauté chez les jeunes entre leur langue maternelle et le français ce qui provoque un vrai désastre pour l'enfant.

Il rappelle que l'article 75-1 de la Constitution de la V^e République évoque les langues régionales comme suit : *Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France.* Mais, en 2011, une décision du Conseil constitutionnel précise que celui-ci ne donne aucun droit ou aucune liberté opposables par les particuliers ou par les collectivités. Rien ne garantit donc le droit d'un enfant à une scolarité dans une langue régionale, tout au contraire.

On ne se rend pas compte de la violence faite aux gamins quand on ignore qu'ils ne parlent pas français.

Il faut défaire ces messages négatifs que les jeunes reçoivent à l'école sur leur langue et leur culture.

Le refus ou la difficulté de transmission d'un socle identitaire est à la fois signe et vecteur de souffrance. Cette situation présente des dangers dans la mesure où la jeunesse a particulièrement besoin de solides repères et de confiance en soi pour construire son avenir. La famille se sent souvent disqualifiée tant elle est et /ou se sent dépassée par l'institution éducative mais aussi par les technologies modernes. Elle apporterait de moins en moins de repères culturels aux enfants.

Certes, l'accès des jeunes à l'information en direct avec Internet leur ouvre des horizons mais il ne leur permet pas, en tant que tel, de construire un savoir articulé, il ne favorise pas l'esprit critique et il ne peut compenser la perte de la transmission familiale.

Le déficit de transmission familiale sera très problématique.

La souffrance sociale et matérielle est également prégnante.

Comment vivre, de génération en génération, sans travail, sans statut social d'adulte autonome financièrement, sans revenu autre que ceux de l'aide sociale, dans la précarité financière, dans la privation ? Et cette difficulté est accrue lorsque les centres commerciaux, la publicité, l'incitation à consommer gangrèment chaque jour un peu plus nos jeunes et moins jeunes.



Quand la diversité crée de la souffrance et va de pair avec le sentiment d'aliénation.

Cette question est exprimée dans les propos de l'écrivaine réunionnaise, Monique Séverin¹⁶.

*(...) La question de la difficulté d'être se pose dans la majorité de mes textes. Je poserai dans le même temps la question de **mon identité littéraire** : suis-je auteure réunionnaise quand je choisis le français comme langue d'écriture, que je ne pose pas ma réunionnité comme élément structurant ma production littéraire ? Le corollaire de ce premier questionnement est le **soupçon d'aliénation**.*

*La créolisation, au sens où l'entend E. Glissant¹⁷, avec sa part d'improbable ne pouvait que me séduire et mon œuvre s'en ressent. Dans cette phase de la réflexion, sera évoquée la question du créole comme langue d'écriture. L'auteure que je suis a résolu de fabriquer **une langue d'écriture bâtarde** – le processus de créolisation intégrant alors la volonté de magnifier l'inqualifiable. Mais je n'en fais pas un absolu, chérissant la liberté en matière de créativité.*

*J'ai la prétention d'écrire en assumant ce qui me fonde, à savoir **ma batarsité**, au sens où l'entend Danyèl Waro¹⁸, à qui j'emprunte le concept. Dans cette perspective, je ne rejette rien de ce qui constitue mon identité littéraire.(...)*

*Suis-je aliénée quand je fais le choix du français comme langue d'écriture ? Partant du principe que **je suis bilingue dans l'œuf**, je réponds par la négative évidemment. Mais ce n'est pas si simple car **le processus aliénant irrigue notre mental en misouk**¹⁹ et, même si j'en suis de plus en plus consciente, je n'échappe pas à la règle.*

La présidente du CCEE de la Guadeloupe se réfère également à Edouard Glissant et présente, elle, l'identité comme *multiple, multidimensionnelle, se construisant dans la relation avec l'Autre, avec l'environnement dans des couples de relations/tensions :*

- Identité / Racines,
- Négation / Affirmation,
- Souffrance / Joie.

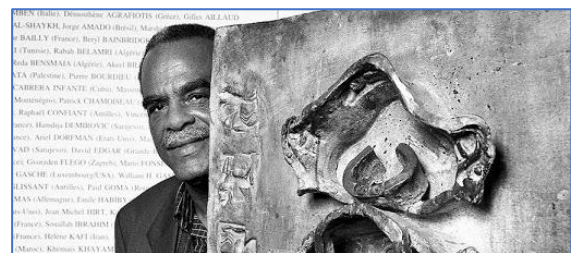
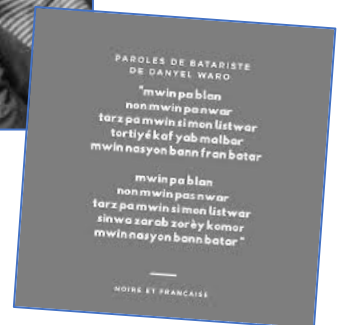


Monique Séverin, Source : Babélio



Daniel Waro, BATARSITE,

Photo : L'Humanité



Edouard Glissant, Source : FMSH

¹⁶ Auteure de romans, contes, nouvelles, poèmes : La bâtarde du Rhin, Femmes sept peaux, Némésis et autres humeurs noires, Madame sans langue, Nouvelles de La Réunion, Parle pas, ... Elle milite en faveur de la reconnaissance de l'identité réunionnaise.

¹⁷ Écrivain, poète et philosophe martiniquais.

¹⁸ Musicien, chanteur et poète de l'île de La Réunion, figure emblématique du maloya et de la défense du créole.

¹⁹ En douce, en cachette, en créole réunionnais.



NOS TERRITOIRES SONT FORTEMENT COUVERTS PAR DES POLITIQUES PUBLIQUES

A l'occasion des échanges sur l'action publique, des points de vue différents se sont exprimés.

Certain.e.s rappellent les apports positifs de l'intervention publique. Ils.elles croient encore à la possible évolution de l'action publique si elle était plus éclairée et mieux élaborée par une réflexion endogène et donc plus en quête de justice sociale et de développement durable.

D'autres ne voient guère de salut possible à l'aide de ces interventions publiques qui entretiennent savamment des dépendances qui, au final, s'avèrent préjudiciables pour les territoires et les individus, maintenus dans des situations précaires et de dépendances.

Tous reconnaissent cependant **les limites de l'action publique telle qu'elle a été menée, à marche forcée vers une normalisation, au doux nom de rattrapage**. Tous s'accordent sur l'idée que l'action publique n'a pas permis d'aboutir à des modèles économiques vivables et durables et les populations comme l'environnement subissent les conséquences aujourd'hui.

Des politiques publiques nationalement formatées et animées par un objectif de rattrapage

République oblige, les politiques publiques sont généralement proposées à partir de données nationales dans lesquelles les régions de France continentale peuvent se retrouver plus aisément. Mais, elles ont le mérite d'exister, ce qui n'est pas le cas dans tous les États et particulièrement en ce qui concerne l'éducation et la culture, champs particulièrement évoqués dans ce colloque comme il se doit.

Le rattrapage s'est traduit par une course au développement des infrastructures et des équipements. Ainsi, en lecture publique, les bibliothèques puis les médiathèques ont poussé sur les territoires. Toutefois, un travail de médiation en amont pour faire entrer des pratiques culturelles propres au pays semble incontournable pour que tous se sentent concernés par ces lieux. De l'avis de certains, cela permettrait d'améliorer la fréquentation des médiathèques, par exemple.

L'erreur a consisté à déployer **une stratégie de rattrapage dans une approche extrêmement quantitative** en implantant des structures non ou peu adaptées au lieu de privilégier des orientations qui se seraient appuyées sur les spécificités et les besoins du territoire réunionnais.

Les établissements scolaires couvrent les territoires mais le problème de la représentation du créole demeure et freine, : *le kréol i amène pas loin*, entend-on ici ou là. Les enseignants favorables à son apprentissage à l'école, par exemple, doivent argumenter sur ce que l'enseignement du créole apporte à l'apprentissage du français. Or, il s'agit surtout de **comprendre ce qu'apporte l'apprentissage du créole à la personne, elle-même**. Par conséquent, ils agissent pour faire comprendre à tous **l'intérêt de prendre en compte les ressources linguistiques de l'élève pour changer les représentations sur le créole et ainsi œuvrer à la réussite scolaire**.

Une autre approche du sujet consisterait à mobiliser un maximum de moyens publics sur le territoire tant que cela est possible et de *faire ce qu'on peut en faire*, sans même exiger une grande visibilité. Ce serait en quelque sorte, une mobilisation des finances publiques dans un esprit de débrouillardise et de bricolage.



Ceux qui pensent que les politiques publiques peuvent stimuler un développement endogène proposent ou évoquent quelques évolutions de celles-ci.

Tout d'abord, information est donnée que le ministère de l'Éducation nationale a demandé aux rectorats de revoir les blocs de compétences. Les acteurs locaux peuvent se saisir de cette révision pour renouveler les *communs* introduits par l'Éducation nationale et faire en sorte que l'environnement, la langue et l'identité créoles soient mieux pris en compte.

Il est également signalé que l'Éducation nationale a développé une capacité à mieux intégrer l'environnement créole mais ces avancées demeurent insuffisantes notamment en ce qui concerne l'accueil du jeune enfant dès la maternelle.

La réflexion pour la diminution du sentiment diglossique créole / français ou de multilinguisme soustractif n'en est qu'à ses balbutiements bien que plus développée en Guadeloupe et en Guyane²⁰.

A La Réunion, le rectorat envisagerait de produire des outils pédagogiques d'apprentissage du créole mais, pour cela, aurait besoin d'arrêter une graphie. Car, et il faut le rappeler, il existe quatre graphies du créole réunionnais dont une nouvelle, proposée en 2017 laquelle, en prenant en compte les avantages des précédentes, a l'ambition d'être largement utilisée par le plus grand nombre.

Il est également prôné d'autres approches de l'individu pour que les politiques de **formation pour adultes** soient plus efficaces.

Bien souvent l'individu qui maîtrise mal la langue officielle n'est pas conscient de ses compétences linguistiques dans sa langue maternelle. Le défi pour le formateur c'est de partir des acquis de l'individu pour lui redonner confiance et l'aider à construire son projet professionnel.

S'agissant **des politiques culturelles**, le CCEE de La Réunion a fait part des recommandations principales issues d'une démarche de concertation qu'il a initiée récemment avec les acteurs culturels de l'île.

- La mise en œuvre par les collectivités de dispositifs de soutien au secteur culturel établis en **concertation et en co-construction** avec les acteurs professionnels concernés
- La mise en œuvre **de formations professionnalisantes** dans les domaines de la production, de l'administration, de la médiation et de l'éducation culturelle
- La création d'un **office public de la langue** pour structurer une politique linguistique régionale
- La création d'une **agence culturelle régionale** (océan Indien) qui aura pour mission la structuration des filières artistiques (hors musique car c'est déjà fait avec le PRMA²¹) tout en développant des ressources et des réseaux. Il s'agira également d'assurer une mutualisation administrative et juridique ainsi que des missions de formations et de veille.
- La mise en œuvre d'une politique ambitieuse de **soutien à l'éducation populaire, artistique et culturelle**
- La mise en place d'un **contrat de filière culture** s'inspirant du secteur touristique
- L'attention **aux droits culturels** dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre²²

²⁰ En Guyane des classes bilingues Français/créole guyanais ou français/wayana et kali'na et français/nenge tongo ont été mises en place. Depuis 2010, le dispositif des intervenants bilingues a été mis en place.

²¹ Pôle régional des musiques actuelles (PRMA).

²² Les droits culturels visent à reconnaître à chacun sa liberté de vivre son identité culturelle définit comme «l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue,

Mal-être, mal-développement, exclusion sociale, ... sévissent sur nos territoires malgré tous nos potentiels. Et, les décideurs extérieurs ou locaux ne sont pas les seuls auteurs de cette situation, chacun.e a sa part de responsabilité dans la situation. Alors se pose la question : *quel demain voulons-nous pour nos territoires ?* avec son corollaire : *Comment pouvons-nous avancer vers ce demain ?* **L'enjeu est bien celui de la prise en main de leur avenir par les populations ultra-marines et dépasse donc la question de la mobilisation ou non des politiques publiques.**

Comment faire une dynamique sociale de cette dynamique commune qui est profondément ancrée en nous ?

Certains appellent aussi à anticiper le risque de

la dérive communautaire qui serait la pendant d'une identité voulant s'affirmer face aux négations historiques, et cela au détriment d'une interculturelité assumée et partagée.

En tout état de cause, il ne s'agit pas de se défausser

*Plutôt que de chercher le coupable, (ce qui n'enlève rien aux responsabilités des uns et des autres), il faut **chercher les bons leviers pour agir** sur les différents niveaux possibles et aborder la complexité de la situation de plurilinguisme que nous retrouvons dans nos territoires. Il y a des possibles, des expériences, et il faut agir pour ne plus avoir peur de s'exprimer dans toutes les langues et partout.*

NOS TERRITOIRES SONT A FORT POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT HUMAIN

Les forces et les faiblesses de nos territoires abordées dans le colloque ont été précédemment présentées (sans prétendre à l'exhaustivité), il convient donc maintenant d'aborder les échanges sur notre nécessaire cheminement pour construire un autre *domin* et commencer par citer Jean-Marie Tjibau²³ comme le CCEE de La Réunion aime à le faire.

« Le retour à la tradition, c'est un mythe, aucun peuple ne l'a jamais vécu. La recherche d'identité, le modèle, pour moi, il est devant soi, jamais en arrière.

C'est une reformulation permanente ... Notre lutte actuelle, c'est de pouvoir mettre le plus possible d'éléments appartenant à notre passé, à notre culture dans la construction du modèle d'homme et de société que nous voulons pour l'identification de la cité ... Notre identité, elle est devant nous. »



Source : Dunod

communiqué et entend être reconnue dans sa dignité » - Déclaration de Fribourg de 2007.

²³ Dirigeant et figure emblématique de l'indépendantisme kanak en Nouvelle Calédonie, ancien

président du front de libération kanak socialiste (FLNKS), assassiné le 4 mai 1989 avec Yeiwéné Yeiwéné sur l'île d'Ouvéa par un opposant.

La démarche du développement endogène consiste à bien caractériser la réalité du moment, à déterminer ce qu'on veut changer et avec quels moyens puis, définir une mise en opérationnalité qui vise à utiliser au maximum les ressources (humaines et autres) locales. Ce concept a été abordé selon plusieurs prismes à l'occasion du colloque.

Le vivre-ensemble et l'interculturel ont occupé une partie des échanges sur ce thème.

Pour le vivre-ensemble, quatre fondamentaux doivent être au cœur de toute approche du développement :

- Reconnaissance,
- Égalité,
- Liberté,
- Responsabilité.

Réussir la réflexion endogène implique qu'il faut former et sensibiliser au dialogue interculturel.

En effet, vivre ensemble ce n'est pas vivre côte à côte. **Le vivre-ensemble amène à l'interculturalité.** On doit pouvoir rencontrer **un semblable différent** et mettre en dynamique, similitude et différence. Il faut donc **un lieu de dialogue interculturel** pour produire le rapprochement (frottement) et le repoussement. Cela force au déséquilibre car quand on dialogue avec l'Autre c'est parce qu'on est en désaccord avec l'autre. Le but est de parvenir à **une intercompréhension construite** ensemble pour arriver à maintenir le vivre-ensemble.

Questionner en quoi l'Autre serait une menace ?

Il est rappelé que la socialisation des enfants doit être *au pluriel* car la socialisation au monoculturel va les générer de l'échec de vivre ensemble et d'accéder à l'interculturel. **L'enjeu serait alors la capacité à construire du commun ensemble, avec l'Autre.** Cela ne signifie pas la quête du consensus sur tout et tout de suite. **Il y a un réel besoin de frottement des idées et des individus.**

L'attention est également portée sur le fait que le vivre-ensemble implique une mobilisation du Culturel mais également du Social surtout si on se situe en quête d'une société plus équitable.²⁴

Plusieurs intervenants ont prôné la nécessité **de casser le mode de pensée prédominant** pour favoriser le développement endogène.

Ainsi, Raymond Otto²⁵ s'inscrirait surtout dans une approche en termes de **déconstruction/reconstruction** mentales.

Ce futur ne pourra se construire qu'à partir du moment où la déconstruction de nos atavismes, serait une réalité. La vision plurielle qu'il nous faudrait intégrer pour comprendre notre passé (...), nécessitera une compréhension juste des ratures de la grande Histoire. Mais aussi, que ce futur ne pourra se construire qu'à partir du moment où la déconstruction de nos atavismes, serait une réalité. Cette démarche, pour qu'elle soit porteuse d'espérances, ne pourra se faire, qu'à partir du moment où elle induira chez les populations, une instabilité cognitive voire une rupture dans leur construction identitaire et ou d'appartenance à un territoire.

Les outremers ne le sont et ne le seront que si et seulement si nous décidions de maintenir cette acception, de maintenir une sémantique et une sémiologie qui n'aurait plus de raison d'être : en effet la solution ne pourra jamais venir de ceux-là mêmes qui sont à l'origine du problème de notre positionnement et qui ne voudront toujours pas revenir sur les ratures de notre passé voire la valorisation de nos cultures singulières.

²⁴ L'essentiel de ces propos sont issues de l'introduction de Driss Alaoui, professeur des universités, 70^e section (sciences de l'éducation et de la formation) à l'université de La Réunion dans l'atelier portant sur l'interculturalité.

²⁵ Sociologue et anthropologue guadeloupéen.



Redonner de la force et de la puissance à l'homme/la femme ultramarin.e pour qu'il.elle soit à même d'entrer dans un processus de développement endogène serait un des premiers enjeux pour initier une démarche de développement endogène. **(Re)construire ce.tte citoyen.ne** repose les questions de valorisations identitaire et linguistique. En effet, le développement endogène est centré sur le renforcement des dynamiques locales par et pour les acteurs locaux. Seul, un.e citoyen.ne éclairé.e sera à même d'y contribuer, il convient alors de le faire naître.

Comme vu précédemment et pour certains,

l'émergence de ce citoyen implique que l'on déconstruise tout ce qui nous a été mis dans la tête depuis l'école pour mieux reconstruire notamment sur la question de la langue, de l'identité, de l'Histoire, ...

Le bilinguisme contrarié ayant été précédemment évoqué comme un vecteur de souffrance et de mal-développement, **la question linguistique est logiquement restée centrale** au cours des échanges sur les perspectives de développement endogène.

Il faut faire une action pour remettre la langue dans son rapport global à l'identité et ne pas rester dans la domination d'une culture sur l'autre.

Dans le cadre de son intervention, à l'occasion du *Tour des territoires*, Raymond Otto (précédemment cité) aborde le sujet dans les termes suivants.

*Panser²⁶ le développement de l'Archipel²⁷, c'est avant toute chose **panser « le nous »** non plus comme la somme des individualités et encore moins comme la résultante de compromis qui s'apparenteraient à de la compromission.*

*On ne peut pas penser son développement qu'il soit en partie endogène, lorsque la culture drapée de son histoire, nous échappe encore et encore. **Pour se développer nous allons devoir reprendre les leviers de notre devenir**, à savoir :*

- *Repenser notre imaginaire coloré et métissé comme étant une force,*
- *Remettre au goût du jour nos règles et croyances éducatives vernaculaires, véritable université de nos savoirs populaires, et le fer de lance de notre ingénierie sociale et culturelle.*

Et pour opérer ce virage, il nous faudra revenir à la langue créole, car c'est le seul véhicule transversal qui nous permettra de construire un imaginaire, qui lui s'inscrira dans l'ADN des jeunes générations comme étant le coagulant qui va stopper l'hémorragie que nous connaissons depuis un certain temps.

C'est en cela que nous allons pouvoir inverser la tendance, en prononçant l'abolition des esclavages modernes :

- *La surconsommation,*
- *Le pouvoir d'achat,*
- *Le stress et les maladies associées,*
- *D'être les pourvoyeurs des lois d'assimilation.*

De leur côté, certains jeunes artistes réunionnais ouvrent des perspectives en expliquant comment **leur créolité intégrée à des pratiques et courants artistiques très divers.es et souvent modernes a été un vecteur de succès** à La Réunion et au-delà. Certains s'en sont parfois éloignés mais, c'est en revenant à leurs racines qu'ils ont trouvé grâce aux yeux des publics et des organisateurs de festivals. Ils attestent d'**une forte force d'attraction de la culture créole** à l'extérieur.

Il a même été mentionné que le monde s'ouvre plus facilement à la créolité que la France continentale. D'ailleurs, les prix et les sollicitations ne manquent pas, jusqu'à la biennale de Venise, en passant par l'Ouganda, ... !

²⁶ Orthographe retenue par l'auteur.

²⁷ De la Guadeloupe.



Il ne s'agit donc pas de figer la langue et l'identité, ... mais au contraire de les considérer en tant que **communs biodégradables**²⁸.

Cela signifie que la fin des dogmes est revendiquée. **Mettre en avant le créole amène aussi à remettre utilement en cause la hiérarchie établie entre l'écrit et l'oral ainsi que l'obsession de la réglementation de l'écrit.** Jean-Philippe Watbled (précédemment cité) a alerté sur le sujet :

(...) il faut éviter de reproduire sur le terrain créolophone les modèles qui génèrent de la souffrance sur le terrain francophone, en pensant qu'il faut fuir la diversité et qu'il faut « fixer » la langue, ce qui est une chimère ! La fixation, c'est la mort : seules les langues mortes ne changent pas.

*Il conviendrait de **bannir** de la politique linguistique tout ce qui facilite l'émergence de **la notion de faute** : par exemple, entre autres, une orthographe complexe, un prescriptivisme étroit, l'imposition d'une seule série de normes.*

Il ne faut pas croire non plus que les créoles, réunionnais ou autres, seraient des « langues orales », au sens où elles ne seraient que cela : une langue qui n'est pas orale est une langue qui s'écrit et ne se parle plus, et elle est morte ou périmée.

Non seulement les créoles sont bien vivants, mais ils s'écrivent sans aucune difficulté, et depuis longtemps. Ils ont donc le même statut que le français pour ce qui est du fonctionnement social : c'est seulement l'idéologie diglossique qui laisse penser à une différence fondamentale.



²⁸ Expression empruntée à Driss Allaoui.

Le développement endogène en mode pragmatique

Le grand témoin, Edmond René Lauret (précédemment cité), revient sur les vertus des démarches endogènes de manière très concrète.

*Les conclusions d'une étude récente, faite au niveau des régions françaises de Métropole sur les expériences de développement endogène réussies dans leurs territoires mettent l'accent – en tant que condition nécessaire de la réussite – **sur le sentiment positif d'appartenance des acteurs à une communauté, à un « péï »** : ceux-là y sont attachés, et s'y identifient. L'étude démontre par ailleurs que **les projets « positifs » combinent tous économie, social, et bain de culture contemporaine en évitant d'idéaliser un passéisme radical.** Les chances offertes à La Réunion de mieux réussir son développement en « l'endogénéisant » seront mesurées à l'aune de ces observations :*

- **Quelle est la nature du "sentiment d'appartenance" partagé par les Réunionnais.**
- Permet-elle d'envisager leur mobilisation sur un projet de développement d'envergure ?
- Quelle ingénierie d'accompagnement pour un développement endogène ?
- Y-a-t'il des stratégies qui permettraient à La Réunion de prendre un peu de recul par rapport au consumérisme de masse et au divertissement généralisé ?

Terre « Créole » par excellence, La Réunion n'aurait-t-elle pas intérêt à s'inspirer de la méthode de la « créolisation » - une expérience inédite de mobilisation endogène de l'intelligence collective - pour réduire son mal-développement ?

Le génie créole s'est traduit dans la capacité à construire des anciennes maisons faciles à reconstruire ou résistant aux intempéries, à inventer des outils et des engins adaptés aux besoins de la macro-économie comme de l'économie familiale, à créer une médecine douce (avant la mode !) et une alimentation à base de plantes locales notamment les racines, ... En bref et dit autrement, **un génie créole qui a permis durant plusieurs siècles une plus grande autonomie de fonctionnement par une optimisation des ressources locales.** Il faut faire revivre ce génie créole et se dire que nous en sommes capables. Il sera naturellement enrichi par l'acquisition croissante de savoirs et de compétences techniques. En effet,

les nouvelles technologies ne doivent pas inquiéter en tant que telles. Elles sont des outils, à nous, à savoir les mobiliser à bon escient.

Des idées plus ciblées de mise en opérationnalité d'une démarche de développement endogène ont été avancées. Elles abordent essentiellement le préalable au développement endogène évoqué précédemment à savoir **l'émergence du/de la citoyen.ne ultra-marin.ne.**

Certaines abordent des mesures et des actions à prendre **en faveur d'un bilinguisme équilibré et d'une valorisation du fait culturel local** dans les politiques ou les décisions publiques pour sortir de la situation de diglossie pénalisante et en finir avec le bilinguisme soustractif.

- Un office public de la langue à La Réunion
- Accueil en langue créole dans les services publics
- Accueil du jeune à l'école maternelle dans la langue qu'il pratique
- Enseignement de la langue première précocement, élargissement du dispositif des classes bilingues
- Renforcement de l'enseignement des langues régionales dans une démarche de réelle prise en compte du pluri-linguisme
- Prise en considération des acquis linguistiques des élèves
- Accompagnement des acteurs de la formation professionnelle à la création de nouveaux outils pédagogiques

- Formation des enseignants : intégrer une habilitation à l'enseignement du créole ou en créole dans leur formation
- Possibilité de poursuite d'études en langues régionales
- Valorisation systématique de la langue dans les médias aux heures de grande écoute
- Interpellation par le CCEE du recteur de La Réunion pour faire connaître la civilisation, l'histoire du peuplement de La Réunion dans les programmes scolaires
- Organisation par le CCEE de La Réunion d'actions concrètes pour la connaissance des pratiques et des cultures communes
- Encouragements des jeunes à voyager dans les pays d'origine du peuplement de La Réunion pour avoir un retour qualitatif d'expérience
- Capitalisation et utilisation du travail mené à La Réunion dans divers cadres
- Soutien à la transmission intergénérationnelle, possible rempart contre les enfermements, les replis sur soi. Savoir qui transmet quoi ? Ce qu'il faut conforter et comment ?
- Mobilisation de l'Éducation populaire pour la réflexion identitaire de chacun, pour travailler sur le bilinguisme et la transmission culturelle et pour montrer la modernité de la culture créole

D'autres recommandations sont formulées.

- Mobilisation de l'audiovisuel pour une meilleure reconnaissance et visibilité des outre-mer dans le paysage audiovisuel national
- Mobilisation de l'audiovisuel pour investir le corps, la parole et la pensée réunionnais.e.s /ultramarin.e.s, se réapproprier nos récits et partager des émotions universelles, conserver et partager un héritage
- Priorité aux actions qui s'inscrivent dans le temps même au détriment des événementiels que les élus locaux apprécient tant (à La Réunion)
- Déployer un tourisme lié à la promotion d'une culture (re) valorisée dans un discours de vérité et impliquant les populations concernées

**EN CONCLUSION,
ALON ZANFANS (MARMAY)
ULTRAMARINS DE LA PATRIE ...**

Re donner de la dignité aux peuples des outre-mer à propos de leurs langues, de leur identité, de leur territoire, de leur Histoire, de leur mode de vie, ... est l'étape préalable à une sincère démarche de développement endogène.

En effet, l'homme/la femme cassé.e, affaibli.e par de multiples exclusions culturelles et sociales ne sera pas à même de prendre son destin en main dans une démarche collective.

Pour cette raison, le colloque a dénoncé les hiérarchies culturelles, les dénis linguistiques, les diverses aliénations culturelles ou consuméristes, les mauvais copiés/collés des politiques publiques, les constructions de peurs, ...

Le président du CCEE de La Réunion, Roger Ramchetty considère ainsi qu'il faut avancer vers l'affirmation *des peuples des outre-mer* ce qui ne doit absolument pas être considéré comme excluant de la République :

que faut-il de plus à une population qui a son Histoire, sa langue, sa culture, son environnement naturel propres pour être considérée comme un peuple ?

Le colloque a pointé du doigt les responsabilités des décideurs locaux et extérieurs mais également celles des populations qui se sont elles-mêmes laissées bercer par **ces musiques du rattrapage, de la consommation, du fonctionnariat, ...** lesquelles au final deviennent **douces-amères**. Nous devons être conscient.e.s de notre responsabilité collective de la situation actuelle pour être en mesure d'avancer vers un développement endogène. **Il n'est ni exact, ni efficace de considérer que les problèmes ne viennent que de l'extérieur.**

Il ne serait pas non plus réaliste d'attendre que les solutions viennent globalement de l'extérieur. Il importe donc de **définir les bons leviers pour agir pour un autre et meilleur domin.**

Le colloque a ainsi défini l'émergence du.de la citoyen.ne réconcilié.e avec sa langue et sa culture et reconstruisant sans cesse son lidantité comme un premier levier.

Quelques jeunes réunionnais notamment dans le milieu artistique font preuve d'audace et prennent de l'avance sur cette approche. Laissant les complexes à leurs aînés, ils s'ouvrent au monde en pensant, en parlant, en mangeant, en vivant, ... en créole. Ils se libèrent de certaines peurs ... et ainsi se forment un avenir. Ils contribuent à ouvrir une petite brèche qu'il importe d'élargir pour faire émerger une société qui sera source d'épanouissement et d'équité sociale pour tous. Cela doit nous conforter dans notre devoir d'encourager, d'accompagner, de soutenir et si besoin de défendre la jeunesse dans ses projets.

La construction de nos *communs* ainsi renouvelés sera la socle sur lequel un développement humain et endogène pourra se construire.



Rédaction et mise en page : Laurence Assouline, ABAK, laurence.assouline@gmail.com

Photographies du colloque : Pascal Saint-Pierre, psp@bisik.re